

## Avenant à la convention de reconnaissance mutuelle des permis de machinistes au niveau de la Région Romandie

Suite à l'entrée mise en vigueur du règlement d'examens de conducteur de machines de chantier de l'association K-BMF (ci-après règlement K-BMF), constitué de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) ainsi que des syndicats Unia et Syna, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'article 2 et 3 de la convention du 1<sup>er</sup> janvier 2017 est adaptée comme suit :

### Article 2 : Centres de formation agréés

1. Les centres de formation, ci-après :
  - Halle des maçons Moutier, Case postale 423, 2740 Moutier
  - Halle des maçons, Rte de la Prairie 4, 1700 Fribourg
  - CAMPUS SURSEE. Bildungszentrum Bau AG, Postfach 487, 6210 Surseequi ont fait passer le permis de conducteurs de machines de chantier selon l'ordonnance d'examen pour machinistes de la K-BMF, édition 2000 sont considérés comme agréés.
2. A l'exception des permis relatifs aux dispositions transitoires de l'article 8.2 du règlement K-BMF, les permis obtenus conformément au règlement K-BMF du 1<sup>er</sup> janvier 2017 sont considérés comme agréés.

### Article 3: But de la convention

Les cantons signataires du présent avenant à la convention de reconnaissance mutuelle des permis de machinistes au niveau de la Région Romandie, s'engagent à reconnaître, sans restriction, dans leur canton respectif les permis de conducteurs de machines de chantier obtenus selon les dispositions légales mentionnées à l'article 1 ou l'article 2.

L'avenant à la convention de reconnaissance mutuelle des permis de machinistes au niveau de la Région Romandie entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **Signataires**

Les parties ci-après :

Genève : Guichet inspection des chantiers, Rue David-Dufour 5, 1211 Genève

12.01.15

*Uyuro N, Chef de service*

Etat de Genève

Neuchâtel : Commission paritaire neuchâteloise de formation pour machinistes et  
grutiers

*Paolo Ravera*

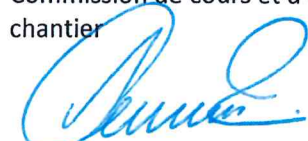
Paolo Ravera, Président

*Catherine Laubscher*

Catherine Laubscher



Valais : Commission de cours et d'examens pour les conducteurs de machines de chantier

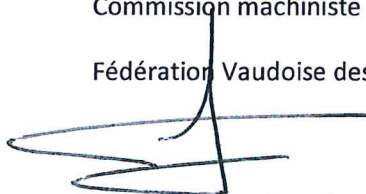


Alexandre Perraudin, Président  
Commission machiniste



Marie-Cécile Zuchuat, Membre  
Commission machiniste

Vaud : Fédération Vaudoise des Entrepreneurs

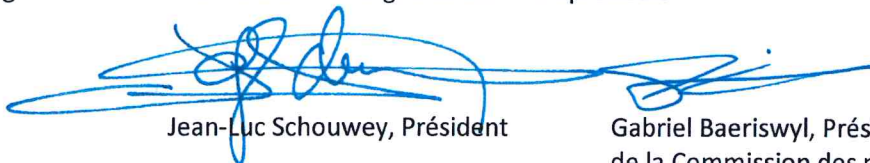


Philippe Musitelli-Président  
du Groupe Vaudois des entreprises  
de maçonnerie et génie civil



René Grandjean  
Secrétaire patronal

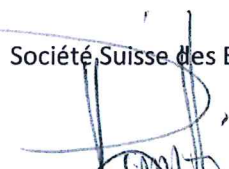
Fribourg : Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs



Jean-Luc Schouwey, Président

Gabriel Baeriswyl, Président  
de la Commission des machinistes

Jura : Société Suisse des Entrepreneurs - Section du Jura



Pierre Parietti, Président

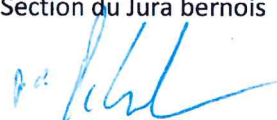


Vincent Bédât, Secrétaire général

Jura bernois : Société Suisse des Entrepreneurs - Section du Jura bernois



Flavio Torti, Président



Cinthia Cattin, Secrétaire